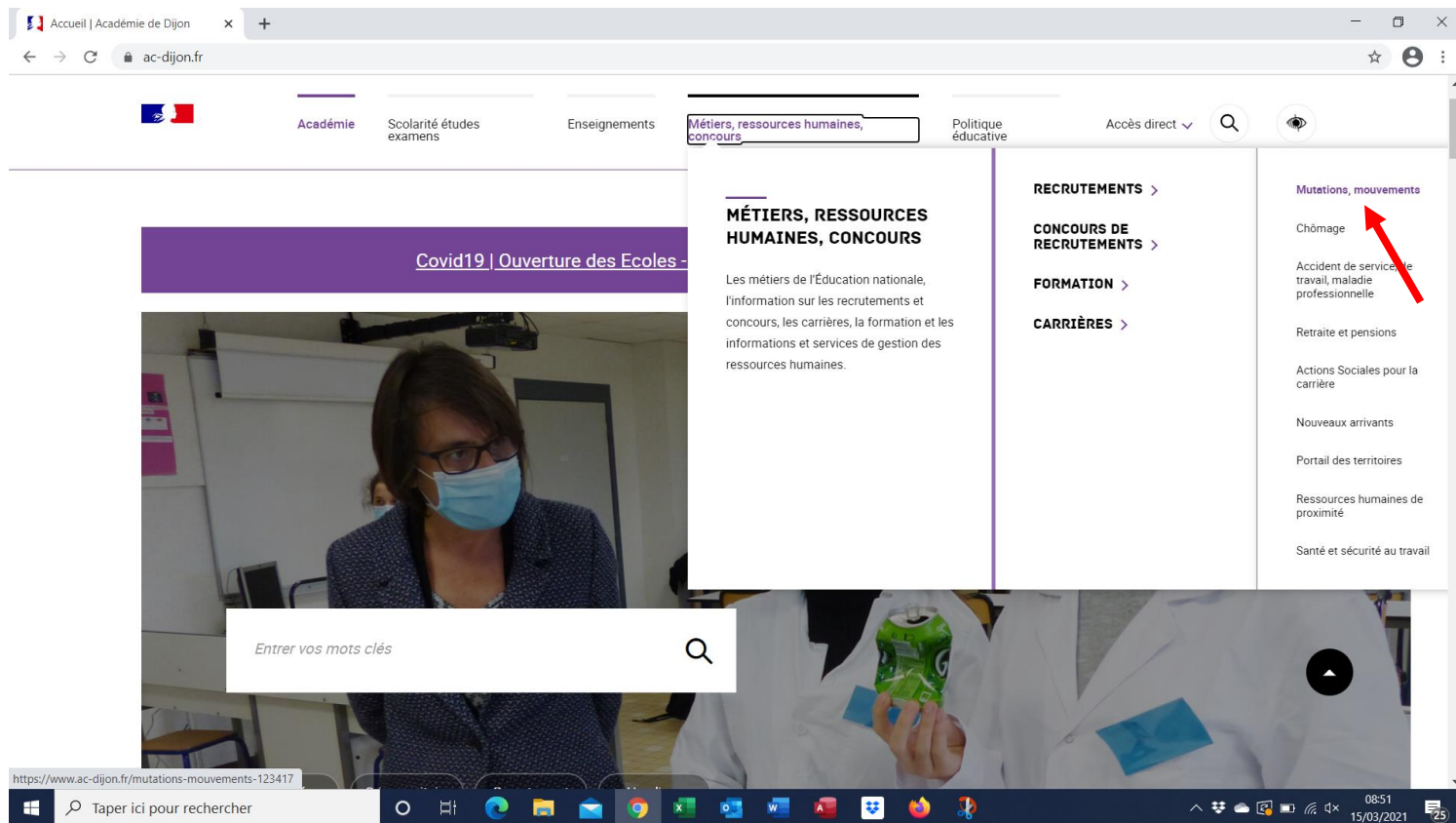
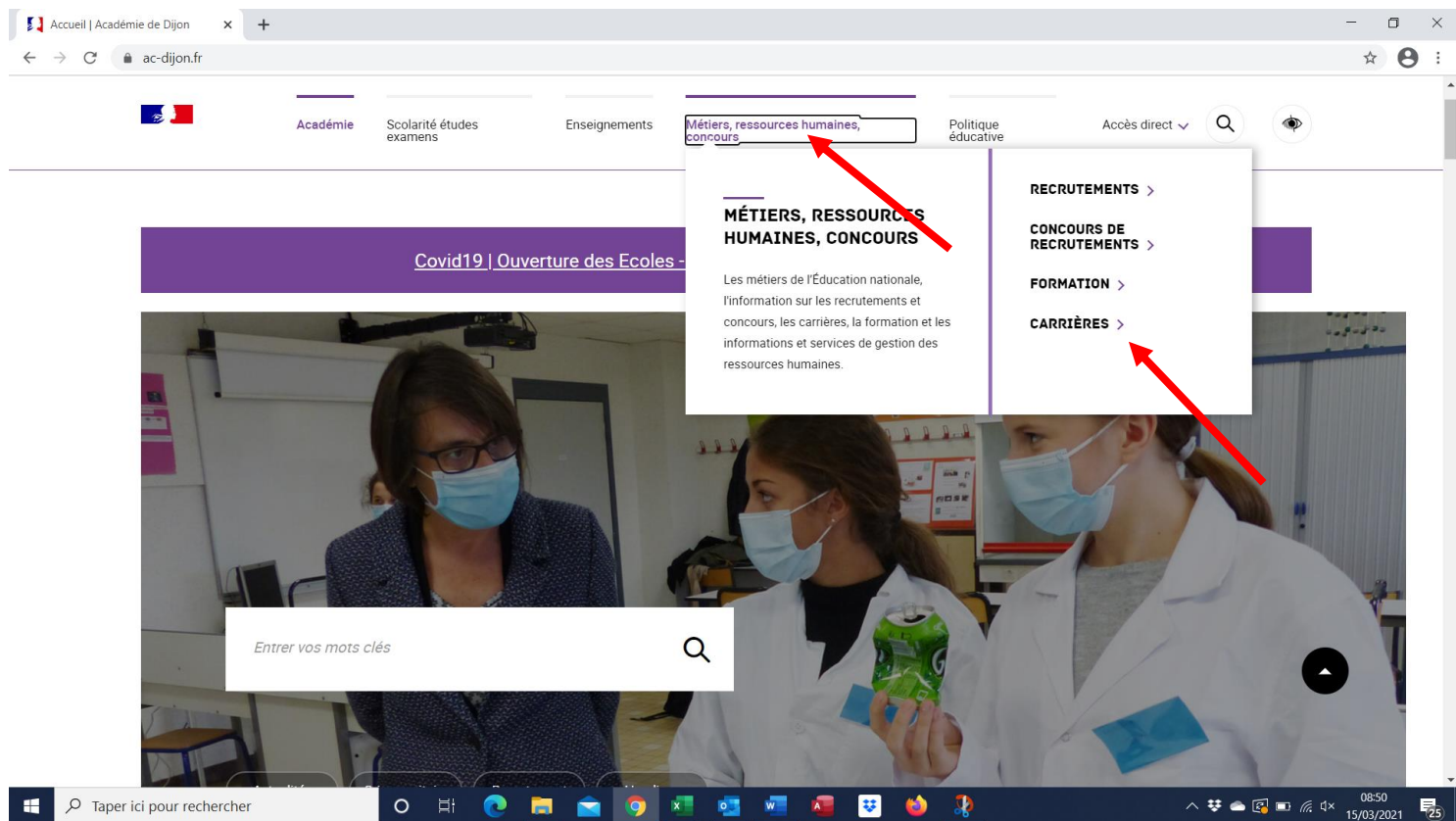




Mutations, mouvements | Académie de Dijon

ac-dijon.fr/mutations-mouvements-123417

Académie Scolarité études examens Enseignements Métiers, ressources humaines, concours Politique éducative Accès direct

Consultez la liste des mouvements de mutation académiques et interacadémiques dans l'académie de Dijon.

Mouvement dans l'enseignement privé dans le 1er degré et 2nd degré

CONTACT ACADÉMIQUE

https://www.ac-dijon.fr/mouvement-dans-l-enseignement-prive-dans-le-1er-degre-et-2nd-degre-123452

Taper ici pour rechercher

Mouvement dans l'enseignement privé dans le 1er degré et 2nd degré

ac-dijon.fr/mouvement-dans-l-enseignement-prive-dans-le-1er-degre-et-2nd-degre-123452

Académie Scolarité études examens Enseignements Métiers, ressources humaines, concours Politique éducative Accès direct

SOMMAIRE

1ère phase : candidatures du 22 mars 2021 au 30 mars 2021
2ème phase : candidatures du 9 juin 2021 au 15 juin 2021

ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LA PREMIÈRE PHASE DU MOUVEMENT ?

Cette 1ère phase est réservée :

- aux maîtres contractuels de l'enseignement privé sous contrat définitif,
- aux maîtres contractuels de l'enseignement privé sous contrat provisoire (professeurs stagiaires),
- aux maîtres contractuels de 2ème ou 4ème catégorie de l'enseignement agricole privé.

Les maîtres auxiliaires en contrat à durée déterminée ou indéterminée (CDI) et les professeurs titulaires de l'enseignement public ne sont pas concernés par les opérations de la première phase du mouvement. Ils pourront faire leur mutation lors de la deuxième phase du mouvement.

Doivent obligatoirement postuler au mouvement, tous les maîtres titulaires d'un contrat définitif en perte d'heure(s) ou de contrat et tous les maîtres en période probatoire (lauréats de concours externes et internes ayant validé leur période de stage).

Télécharger la circulaire académique concernant la procédure de nomination des maîtres contractuels dans les établissements privés du second degré sous contrat à la rentrée 2021.

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?

[Accéder au module de saisie](#)



Mouvement



Académie : Academie de Dijon
Année scolaire : 01/09/2021 - 31/08/2022

Planning 1 (*titulaires, contrats définitifs et provisoires*)
Publication des services vacants du 22 mars 2022 au 30 mars 2022
Saisie des vœux du 22 mars 2022 au 30 mars 2022

Planning 2 (*tous, y compris délégués auxiliaires*)
Saisie des vœux du 22 juin 2022 au 27 juin 2022